

# Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Havraise

## I – L'ÉMERGENCE DU PROJET CPTS

Se constituer en CPTS est une demande émanant des professionnels de santé du territoire depuis plus d'un an. Ces derniers souhaitent mettre en place pour et entre professionnels de santé, des mesures coordonnées de proximité afin d'apporter à la population un meilleur accès aux soins et un accompagnement de qualité.

### 1. Une CPTS, c'est quoi ?

C'est un **dispositif** dont la force réside dans l'initiative des professionnels de santé organisés en étroite collaboration avec les acteurs du premier, du second recours ainsi que les acteurs sociaux et médico-sociaux. **L'enjeu** est de proposer un dispositif regroupant un ensemble de projets en matière de parcours de soins, **souple et adaptatif** à la main des professionnels de santé de notre territoire.

### 2. Les objectifs d'une CPTS

Les objectifs d'une CPTS sont :

- Faciliter l'accès aux soins, la continuité des soins, la répartition et l'offre de soins
- Coordonner et fluidifier les parcours de santé sur le territoire
- Renforcer la relation ville-hôpital
- Améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé libéraux
- Elargir et harmoniser la communication intra et interprofessionnelle
- Favoriser un cadre propice à des pratiques innovantes

Ce travail, **fruit d'une organisation commune** apportera une transformation progressive des pratiques professionnelles en décloisonnant les secteurs sanitaire, médico-social et social et en permettant de retrouver du temps médical pour les professionnels de santé. Cette nouvelle organisation offre l'occasion de mutualiser l'expérience et l'expertise du territoire et de valoriser les acteurs engagés, contribuant ainsi à l'amélioration des parcours de santé de la population.

Sextant 76 et la communauté de santé havraise se mobilisent pour formaliser ce projet d'envergure. Avec l'Accord Conventionnel Interprofessionnel<sup>1</sup> de la CPTS, la décision s'est donc portée sur **l'écriture d'un projet de santé du territoire** (délimitation du territoire d'action, un diagnostic du territoire complémentaire à l'appui de données quantitatives et qualitatives, l'énumération des différentes missions, les

---

<sup>1</sup> <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038954739&categorieLien=id>

différentes modalités de l'organisation du travail à l'échelle territoriale ainsi que les différentes articulations avec les autres dispositifs de coordination).

## II – NOTRE TERRITOIRE

Le choix collectif de l'association porte sur l'ancien territoire de la Communauté de l'Agglomération Havraise (anciennement CODAH). Ce territoire que l'on peut appeler de « territoire vécu » comporte 17 communes. Ce contour se dessine avec cohérence en termes de pratiques de soins et de consommation de soins de la population.

Ci-dessous un tableau des communes avec le nombre d'habitants par commune :

Nom de la Commune	Nombre d'habitants
Cauville sur Mer	1 337
Epouville	2 357
Fontaine La Mallet	2 218
Fontenay	1 322
Gainneville	2 355
Gonfreville l'Orcher	8 717
Harfleur	7 959
Le Havre	158 340
Manéglise	1 033
Manneville	773
Montivilliers	14 159
Notre Dam du Bec	381
Octeville Sur Mer	5 215
Rogerville	1 437
Rolleville	954
Saint Adresse	5 799
Saint Martin du Manoir	1 236
Communauté d'Agglomération	<b>215 592</b>



De plus, cette circonscription intègre les établissements de soins du territoire avec cette volonté évidente de renforcer et de poursuivre les projets ville-hôpital.

Le périmètre géographique de la CPTS havraise se caractérise par la taille 4 retenue par l'Accord Conventionnel Interprofessionnel.

### III - LES MISSIONS D'UNE CPTS, NOS PROJETS

Les CPTS se caractérisent par cinq thématiques de mission, dont 3 missions socles et 2 missions optionnelles. Chacune de ces missions peuvent contenir différents projets.

Mission socle 1 :  
l'amélioration aux  
soins

- **Les soins non programmés :**
  - Projet 1 : L'accès aux soins avec l'AMUH : ouverture d'un « troisième secteur » au Havre pour assurer la continuité des soins
  - Projet 2 : L'organisation de la DOMUS MEDICA pour les actes urgents infirmiers en soirée
  - Projet 3 : L'organisation des centres de radiologie et des laboratoires pour les actes urgents
  - Projet 4 : L'étroite collaboration avec les assistants médicaux au sein des MSP
  - Projet 5 : Le partenariat avec l'UC-IRSA pour les bilans de santé des patients complexes sans médecin traitant complexes
- **Le recours à la télésanté avec la solution IDOMED :**
  - Projet 6 : La téléconsultation en EHPAD et EMS
  - Projet 7 : La téléconsultation avec médecin traitant et infirmier libéral au domicile du patient
  - Projet 8 : Le e-staff et la téléexpertise
  - Projet 9 : La téléconsultation pour les patients avec les pharmaciens équipés en officine et les médecins volontaires

<p>Mission socle 2 : l'organisation du parcours pluri professionnel autour du patient</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ <b>La communication interprofessionnelle :</b><ul style="list-style-type: none"><li>○ <u>Projet 10</u> : L'harmonisation des pratiques de communication : répertoire, outils de communication disponibles, fiche liaison ville-hôpital et une interface partagée</li></ul></li><li>■ <b>Prise de RDV pour l'imagerie dans les 24h</b><ul style="list-style-type: none"><li>○ <u>Projet 11</u> : La mise en place d'une plateforme de prise de RDV d'imagerie, un binôme médecin généraliste et radiologue</li></ul></li><li>■ <b>L'interruption volontaire de grossesse médicamenteuse</b><ul style="list-style-type: none"><li>○ <u>Projet 12</u> : La formation des médecins généralistes et les sages-femmes à l'IVG médicamenteuse et la communication auprès des professionnels de santé</li></ul></li></ul>
<p>Mission socle 3 : développement des actions territoriales de prévention</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ <b>Education à la santé</b><ul style="list-style-type: none"><li>○ <u>Projet 13</u> : Une communication locale autour du 116 117 auprès de la population</li><li>○ <u>Projet 14</u> : La sensibilisation autour des écrans auprès des jeunes enfants</li></ul></li></ul>

<p>Mission optionnelle 1 : développement de la qualité et de la pertinence des soins</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Les personnes âgées fragiles</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <u>Projet 15</u> : La mise en place d'un dossier médical papier sur l'ensemble des MSP (et pour les patients âgés complexes de la PTA Océane)</li> </ul> </li> <li>▪ <b>La conciliation médicamenteuse</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <u>Projet 16</u> : Un bilan de médication partagé ville-hôpital</li> </ul> </li> <li>▪ <b>L'orientation vers les masseurs-kinésithérapeutes</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <u>Projet 17</u> : Un meilleur adressage des patients nécessitant un accompagnement spécifique par un masseur-kinésithérapeute</li> </ul> </li> <li>▪ <b>Sport et Santé</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <u>Projet 18</u> : La mise en place d'activité physique pour les patients</li> </ul> </li> <li>▪ <b>La cancérologie et la RCP</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <u>Projet 19</u> : L'organisation de l'inclusion des médecins généralistes pendant les RCP cancérologie</li> </ul> </li> <li>▪ <b>L'autisme</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <u>Projet 20</u> : Le déploiement d'un réseau local « autisme » parcours de soins avec l'ensemble des associations, l'ETADA et les professionnels concernés</li> </ul> </li> </ul>
<p>Mission optionnelle 2 : l'accompagnement des professionnels de santé sur le territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>La conquête de nouveaux médecins spécialistes</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <u>Projet 21</u> : L'organisation de sessions de journées d'accueil afin de permettre l'installation de médecins spécialistes sur notre circonscription</li> </ul> </li> <li>▪ <b>La conquête des nouveaux professionnels de santé</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <u>Projet 22</u> : L'organisation de sessions de journées d'accueil de divers profils de professionnels de santé</li> </ul> </li> </ul>

## VI - LES OBJECTIFS ET NOS VALEURS

### 1. Les objectifs transversaux

Les missions socles et les missions complémentaires ont des objectifs transversaux. Ces missions vont de pair avec les valeurs communes partagées par le collectif médical du territoire. Cette constitution en CPTS ainsi que les différentes actions soutenues permettent une **meilleure coordination pluriprofessionnelle** autour du parcours de santé du patient à **l'échelle territoriale**. Cela marque un











tournant vers une transformation des pratiques de par le décloisonnement des secteurs, un usage des systèmes d'informations et l'apport d'une **réponse de proximité**.

Par ailleurs, la CPTS s'inscrit également en accord avec les objectifs du Projet Régional de Santé 2018-2023 de l'ARS Normandie, permettant ainsi de contribuer à une cohérence entre la volonté politique et les attentes du territoire.

## 2. Les valeurs de notre communauté pluriprofessionnelle

La communauté de santé se base sur de solides fondations pour bâtir une CPTS progressive et cadencée. L'histoire unique de notre territoire détermine l'ambition des projets portés.

*Notre communauté de santé composée d'une multitude d'organes, porte des valeurs unanimes :*

-  Avoir un fonctionnement interprofessionnel, promouvoir une meilleure interconnaissance
-  Garder la maîtrise des organisations locales, enrichir et diversifier l'offre de santé
-  Renforcer les interconnexions ville-hôpital
-  Promouvoir l'égal accès à la santé, faciliter le recours au médecin traitant
-  Développer la formation professionnelle
-  Retrouver du temps médical, continuité des soins ambulatoires pour les parcours complexes
-  Organiser l'appui à la coordination complexe, meilleure orientation dans le système de santé
-  Déployer des outils de communication, meilleure coordination interprofessionnelle
-  Développer et définir les synergies entre et avec les organismes,
-  Organiser et valoriser l'exercice coordonné

### Élément d'introduction

Cette newsletter est dédiée au projet de la future Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, il est temps de vous partager notre volonté, les projets portés et les objectifs.

### Élément de conclusion

Ce projet collectif est ouvert à tous les professionnels de santé et sera d'autant plus riche qu'elle inclura l'ensemble des corps de métier.

Nous sommes prêts à entendre vos suggestions, vos initiatives pour réussir collectivement en regroupant nos actions en faveurs des professionnels, des établissements et de notre population.

Quel que soit votre profession, votre établissement, rejoignez cette communauté (CPTS)

Comment rejoindre ? Remplir la lettre d'engagement ci-dessous :

- Version PDF : à imprimer, remplir, signer
- Version Word : à compléter et insérer une photo de votre signature

Vous pouvez envoyer ce document à l'adresse suivante : [nursen.kul@ptaoceane.fr](mailto:nursen.kul@ptaoceane.fr)

On mettrait toute cette partie dans le NI mais pas dans le pdf